



Inscription à l'accueil extrascolaire

Madame, Monsieur,

L'accueil extrascolaire Fourmi'z a été mis en place dans nos communes en 2012. Elle accueille les écoliers de la classe 1H - 8H, pour des horaires réguliers comme irréguliers. En cas de besoin, elle est également ouverte pour des dépannages occasionnels. Le nombre de places est cependant limité par la loi en lien avec le nombre de personnel engagé.

La grille horaire actuelle a été fixée en corrélation avec les inscriptions. Elle pourrait évoluer, et par la suite, être modifiée selon les demandes à venir. La grille tarifaire actuellement en vigueur, approuvée par le SEJ (Service de l'Enfance et de la Jeunesse) ainsi que le règlement de l'accueil et le règlement d'application sont accessibles sur le site de nos communes, rubrique « Accueil extra-scolaire » (<http://www.autigny.ch> ou <http://www.chenens.ch>).

Toute demande de subvention doit être faite auprès de votre commune de domicile.

Les locaux sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment locatif à côté de l'entrée de la halle. Les élèves scolarisés à Chénens sont acheminés par bus scolaire. Les repas sont pris au restaurant de l'Ecu à Autigny.

En cas d'inscription, veuillez remplir un formulaire par enfant. Une version imprimable de ce document est disponible sur le site des communes après les vacances de Pâques. L'accueil est ouvert dès le jeudi de la rentrée scolaire.

Les portes ouvertes auront lieu le lundi 23 août 2021.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter
Mme Laurence Charrier (de préf. par email l.charrier@autigny.ch ou au 076/426.18.17) pour Autigny ou
Mme Carmen Landolt Läubli (026/477.39.10 ou carmen.landoltlaubli@chenens.ch) pour Chénens.

Le formulaire d'inscription est à retourner avant le 15 juin à:

**AES Fourmi'z
Rte de Chénens 10
1742 Autigny**

La commission de gestion AES Autigny-Chénens

Le 16 avril 2021